

COMITÉ DE SUIVI DE LA RN19 DU 20 NOVEMBRE 2006

Les cofinanceurs du projet d'aménagement de la RN 19 (les Régions de Franche-Comté et de Champagne Ardenne, les Départements de Haute-Marne, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort et l'Etat) se sont réunis lundi 20 novembre 2006, en préfecture de la Haute-Saône à Vesoul sous la présidence de M. REBIERE, Préfet de la Région Franche-Comté, Préfet coordonnateur.

Les participants ont fait le point sur l'avancement du projet d'aménagement de cet itinéraire, qui relie Langres à Delle (frontière suisse).

Ils ont pris acte d'un pas important franchi cet été avec :

- la signature du protocole d'accord par les cofinanceurs le 3 juillet 2006, qui définit les modalités de financement de la section A31 – Vesoul sous forme d'une concession autoroutière (2018), la réalisation en priorité des déviations de Port/Saône (2014) et de Langres Sud (2016), et celle de la section Calmoutier Lure Ouest (2014).
- la signature de l'Avenant N°3 portant révision de la convention Etat-Régions-Départements 2000 – 2006 qui régit la conduite du projet ; cet avenant traduit l'accord sur le programme de la période 2000 – 2008 qui donne priorité à la réalisation de la continuité de la route express entre Lure et Héricourt à 2x2 voies et à 2 voies avec créneau de dépassement entre Héricourt et Delle.

Les différentes maîtrises d'ouvrage (DDE 90,70 et 52 et Conseil Général 70) ont ensuite dressé un état des lieux de l'avancement de leurs tronçons.

Concernant la partie ouest, la procédure se poursuit dans le respect du calendrier annoncé par le ministre. C'est ainsi que la Commission Nationale du Débat Public a été saisie conformément à l'article L 121 – 10 du Code de l'Environnement et devrait se prononcer dans les prochaines semaines sur l'opportunité d'un débat public.

A l'Est, deux nouveaux chantiers importants sont maintenant effectifs :

- la déviation de Lure où les travaux préparatoires (accès aux endroits stratégiques du chantier, installation d'une plateforme de travail, confortement des sols) sont maintenant avancés permettant la mise en chantier des premiers ouvrages d'art;
- les travaux ont démarré sur la section Belverne-Couthenans, sur la RD 438 (la 4^{ème} des cinq sections sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Haute-Saône). La totalité de la RD 438 devrait être aménagée en 2009.

Enfin, les participants ont souligné une année 2006 très fructueuse pour l'ouverture de chantiers d'infrastructure en Franche Comté et spécialement sur la RN19 : ce sont en effet 58 millions d'€ de crédits nouveaux de l'Etat et des collectivités qui ont été mobilisés cette année pour son aménagement, soit une augmentation de 80% par rapport à 2005 .

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site www.nouvelle-rn19.net